Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le 13/07/2026
ID : 073-217303288-20260708-D2026_047-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	15
Absents	4
Pouvoirs	4
Votants	19
Pour	19
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
2 juillet 2026

Date d'affichage :
2 juillet 2026

Délibération D2026_047
Marché de travaux « rue Antoine MONTAGNOLE » choix de l'entreprise

Le secrétaire de séance,

M. BROUIN

La Maire,

MAIRIE DE VIVIERS-DU-LAC 73420 SAVOIE

Myriam MONANGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 juillet 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de Viviers du lac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Myriam MONANGE.

Étaient présents : M. **BEAUCOURT** Emmanuel, M. **BROUIN** Jean-Philippe, M. **CARON** Bernard, Mme **CORBET-CARON** Dominique, Mme **DAHMANI** Véronique, Mme **FRANÇOIS** Nathalie, M. **FUMET** Jean-François, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, Mme **MERMILLOD** Catherine, Mme **MONANGE** Myriam, Mme **MONNIER** Sophie, Mme **MORANT** Eloïse, M. **TRIKI** Alexandra.

Pouvoir(s) : Mme **ANDUGAR** donne pouvoir à Mme TRIKI
M. **ANDUGAR** donne pouvoir à M. BROUIN
M. **CHALENCON** donne pouvoir à Mme DAHMANI
M. **MEKEDDEM** donne pouvoir à Mme MERMILLOD

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe BROUIN

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux de voirie, rend compte aux membres du conseil municipal de l'appel d'offre lancé par la collectivité dans le cadre de travaux d'aménagement de la voirie dit « rue Antoine MONTAGNOLE ».

En date du 19 juin 2026, 5 dossiers ont été réceptionnés.

L'étude desdits dossiers, par le bureau de maîtrise d'œuvre SNA PRIM, a permis de classer les candidats comme suit :

- 1er : entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA,
- 2ème : entreprise COLAS FRANCE,
- 3ème : entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST,
- 4ème : entreprise EUROVIA ALPES CHAMBERTY.
- 5ème : entreprise FERRAND TP

Vu le code de la commande publique,

Au vu du classement des offres, il est proposé d'attribuer le marché public au candidat suivant : SPIE BATIGNOLLES TP AURA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché de travaux dans le cadre de l'aménagement de voirie dit « rue Antoine MONTAGNOLE » à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES, 111 rue de la Prairie, 73420 VOGLANS , pour un montant de 195.000,37 € H.T.,

- **AUTORISE** Madame la maire à signer le marché de travaux à venir.